

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2025

Samedi 15 mars 2025, Espace Gruyère, Bulle.

43 personnes ont signé la liste des présences (comité inclus).

55 ont demandé à être excusées.

1. Propos de bienvenue

Le président Didier Berberat souhaite une cordiale bienvenue aux membres qui ont répondu à l'appel du comité. Il remercie Norbert Tornare de son engagement pour l'organisation de cette assemblée.

2.- Approbation du procès-verbal de l'AG du 20 avril 2024 à Yverdon-les-Bains

Il n'a donné lieu à aucune remarque de membres qui en auraient pris connaissance dans le site de l'association, ni en présentiel aujourd'hui. Il est donc adopté avec remerciements à la secrétaire qui l'a rédigé.

3.- Rapport d'activité

Le président Didier Berberat donne connaissance de son rapport, ci-dessous reproduit dans son intégralité.

Rapport d'activité 2024-2025

Depuis notre assemblée à Yverdon-les-Bains, le 20 avril 2024, le comité s'est réuni à 8 reprises, encore ce matin-même. Durant l'année sous rubrique, les éditions 41 et 42 de notre bulletin sont sorties de presse, en juin et en décembre 2024. Le numéro 41, au format exceptionnel de 16 pages, en rapport avec le 20^{ème} anniversaire de l'association, a été consacré en grande partie à des témoignages et à une rétrospective médiatique de nos actions des 20 dernières années. Le numéro 42, quant à lui, a rendu compte, d'une manière détaillée, de la fête du 20^{ème} anniversaire de notre association, qui s'est déroulée le 27 septembre 2024. A également été évoqué le Sommet de la Francophonie qui s'est tenu les 4 et 5 octobre 2024 à Villers-Cotterêts et à Paris.

Si le passage à 12 pages de notre publication et, exceptionnellement à 16 pages, a des conséquences financières non négligeables, il nous permet de mieux approfondir certains thèmes et de donner plus d'informations. Un très grand merci à Norbert Tornare qui s'occupe avec créativité et compétence du travail très conséquent que représente la coordination de l'édition de notre publication. Toute notre gratitude va également à Catherine Rebord qui actualise et alimente notre site internet, ainsi que les réseaux sociaux qui nous rendent visibles.

À n'en point douter, le fait marquant de cette année a été précisément la fête marquant le 20^{ème} anniversaire de notre association. Comme vous pouvez bien le penser, la préparation de cet événement d'envergure a beaucoup occupé, voire préoccupé, notre comité qui a dû mettre la priorité sur les multiples facettes de l'organisation de cette manifestation.

Cette fête du 27 septembre à Beaulieu à Lausanne fut une belle réussite. Quel plaisir de voir près de 130 personnes, membres fidèles, amis et autorités, célébrer nos 20 ans, fait réjouissant pour l'avenir de l'association Défense du français et pour celles et ceux qui encourageaient tout un chacun à privilégier un français de qualité. Ce succès, nous le devons

à l'énorme engagement des membres de notre comité qui se sont mobilisés corps et âme, sans compter ni leur énergie, ni leur temps pour que la célébration soit splendide, en particulier à Cedric Favre qui s'est chargé de l'intendance.

Des allocutions officielles, notamment de la Ville de Lausanne, une lettre de soutien de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, ministre de la Culture, et une rétrospective ont permis à l'assemblée de voyager à travers nos deux décennies d'engagement pour la promotion du bon usage de notre langue.

Pour débattre des enjeux modernes auxquels le français est confronté, les intervenants d'une table ronde, animée par notre amie Romaine Jean, avec la participation des professeurs Rossari et Klingenberg et de Madame Pedroni, ont partagé leurs avis divergents, mais nuancés. Barrigue et Mascha, dessinateurs de presse, ont illustré en direct les propos avec leurs talentueux coups de crayon. Lors de l'apéritif dînatoire, les discussions animées sur l'avenir du français ont reflété l'importance de poursuivre collectivement les buts de notre association.

Le 5 juin 2024, au Centre de formation au journalisme et aux médias (CFJM) à Lausanne, notre association a organisé un Café francophone intitulé « *le français autrement* ». Des membres de la Société des sourds du Valais ont été invités pour un échange autour de leur rapport à la langue française, puisque chaque langue utilise son propre langage des signes. Trois membres très actifs de cette association ont évoqué les interactions avec la société entendante, les difficultés, mais aussi les moyens de communiquer avec cette dernière. Pour bon nombre de participants, ce fut une ouverture sur un monde nouveau et inconnu et une soirée très enrichissante. Merci à Michel Dysli de la parfaite organisation de cet événement.

Comme déjà signalé depuis 2 ans, le lexique franglais-français, élaboré et alimenté par Anne Cendre, Jean-Pierre Villard et Jean-François Sauter, est toujours en refonte afin d'en rendre l'accès plus aisé pour les utilisateurs. Sur le fond, la qualité n'est pas remise en question et ne changera pas. Catherine Rebord et Luc Vodoz sont en charge de ce dossier qui nécessitera l'appui d'un informaticien. Merci à ces cinq personnes de leur travail remarquable.

Nos séances ont également été consacrées à l'organisation de la présente assemblée générale, pour ce qui concerne notamment certains objets à l'ordre du jour, comme le toilettage de nos Statuts, l'éventuel changement de nom de notre association et les questions financières.

A ce propos, la lente érosion du nombre de membres et l'augmentation du coût de la vie nous préoccupent car, chaque année, le cas du 20^{ème} anniversaire étant exceptionnel, nous enregistrons un léger déficit, toutefois couvert par notre fortune, encore conséquente actuellement. Mais plus que jamais, nous vous appelons à convaincre votre entourage, proche ou plus lointain, à adhérer à notre association. Une autre piste, à l'étude, est d'envisager une légère augmentation de la cotisation ordinaire et nous allons sonder nos membres pour savoir si cela semble possible.

Parmi les bonnes nouvelles : Dans le cadre du Salon du livre de Genève, nous organiserons, la semaine prochaine, le 21 mars, un café francophone, auquel vous êtes cordialement invités à participer. Cette rencontre, qui prendra la forme d'une table ronde, s'intitulera « *la langue française enjaillée par les littératures africaines* ». Ce nouveau verbe, qui nous vient d'Afrique francophone, est un synonyme de séduire. Nous souhaitons adresser notre vive gratitude à son organisatrice, notre amie Catherine Morand, journaliste, qui a rejoint le comité il y a quelques mois et qui sera d'ailleurs confirmée dans sa fonction lors de la présente assemblée.

Nous serons présents avec un stand au marché de Morges, lors du week-end du « *livre sur les quais* », le samedi 6 septembre prochain. Vous êtes les bienvenus pour venir nous dire un petit bonjour avec vos amis et vos proches.

Une fois de plus, et comme déjà signalé, le comité s'inquiète de l'érosion progressive du nombre de nos membres, qui n'est pas compensée, dans la même mesure, par de nouvelles adhésions provenant de la jeune génération, malgré nos efforts dans ce sens.

On l'a déjà dit, le phénomène est général et de nombreuses associations vivent la même réalité. Parfois, la désaffection est si importante que certaines doivent malheureusement mettre la clé sous la porte, à l'exemple de nos amis de Sous la loupe (ancien Fichier français

de Berne), qui regroupait des traducteurs et linguistes francophones poursuivant un but commun.

Lors de l'assemblée de l'an passé et dans mon éditorial du numéro 40, sous le titre « *L'union fait la force* », je plaçais pour un renforcement des collaborations entre associations-amies poursuivant des buts proches des nôtres. Aujourd'hui, cela est plus que jamais nécessaire, je dirais même indispensable.

On peut penser à l'UPF (Section suisse de l'Union internationale de la presse francophone) avec laquelle nous continuerons à organiser des événements, tels que des Cafés francophones, à l'Arci (Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie) et à l'AEPS (Académie des écrivains publics de Suisse) pour le partage de stands lors de manifestations, sans oublier Helvetia Latina.

La mutualisation des forces pourrait être plus avancée qu'actuellement en mettant en commun certaines compétences humaines pour le secrétariat ou les finances, sans pour autant s'engager dans la voie de la fusion. Nous pourrions également continuer à inviter à chacune de nos manifestations les membres des associations-amies, comme cela a été fait pour notre 20^e anniversaire, ou coorganiser certains événements.

Enfin, comme indiqué dans l'éditorial susmentionné, et notre anniversaire étant passé, nous devrions organiser, avec nos partenaires, des « États généraux de la langue française en Suisse » en y associant les cantons et la Confédération.

Ainsi que cela fut le cas pour les Rencontres de Neuchâtel, il s'agirait de créer une plateforme sur laquelle se retrouveraient des acteurs institutionnels et de la société civile de la francophonie de notre pays. L'ampleur du travail sera très importante, mais cela en vaut, à coup sûr, la peine !

Je souhaiterais exprimer aujourd'hui, devant vous, ma très vive reconnaissance à tous les membres de notre comité pour leur engagement, très conséquent et exemplaire, afin de faire rayonner notre association. En tant que président, je suis très heureux de pouvoir m'appuyer sur des personnes très motivées qui se partagent les nombreuses tâches qu'implique la vie de notre association et nous sommes une équipe formidable.

Je ne saurais terminer cette rétrospective sans remercier vivement et prendre congé de notre secrétaire émérite, notre amie Gisèle Bottarelli, qui a souhaité démissionner du comité. Elle vous adressera d'ailleurs quelques mots tout-à-l'heure.

Gisèle, qui a œuvré de nombreuses années, est la mémoire et, en quelque sorte, la conscience de Défense du français. Personne totalement dévouée à notre association, elle n'a compté ni son temps, ni sa peine pour faire fonctionner le secrétariat. Elle a assumé sa mission avec humanité, tact et compétence et a toujours répondu avec grande politesse aux courriers et autres messages, même à ceux qui étaient peu agréables, et que nous aurions eu envie, à première vue, d'envoyer directement à la poubelle. Tous les membres du comité ont aussi admiré sa créativité et son sérieux pour alimenter nos ordres du jour par de nombreux divers !

Gisèle, tu nous manqueras énormément et, à coup sûr, c'est une page de notre association qui se tourne. Nous te souhaitons le meilleur avec ta nombreuse famille, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, et tes amis. Nous savons que tu seras toujours présente lors de nos activités et que Défense du français gardera une grande place dans ton cœur.

Merci Gisèle et bon vent !

Didier Berberat

Pas de remarque, ni de question, applaudissements de l'assemblée.

4.- Présentation des comptes 2024

Le tableau des comptes (comparatifs 2023-2024) été distribué à chaque participant à l'entrée de la salle. Le trésorier donne quelques brèves précisions sur les montants comptabilisés. L'exercice boucle avec un déficit d'un peu plus de 4'000 francs. Petite... ou plutôt grande surprise, nous avons retrouvé, dans le local où sont entreposées nos archives, deux cartons qui contenaient des parapluies, alors que nous pensions la réserve épuisée. Les montants encaissés pour la vente future de parapluies seront comptabilisés dans une rubrique « ventes diverses », tout comme ceux de la vente des plaquettes du 20^{ème} commandées par des membres.

Pas de question au trésorier.

5.- Rapport des réviseurs et approbation des comptes

Les réviseurs ont rempli leur mission le 7 février 2025 à Lausanne. Rolf Hausammann, réviseur rapporteur, nous enchante avec son rapport rédigé en vers et déclamé avec humour.

Pour le plaisir :

Au trente-et-un décembre, On découvre un bilan des plus réjouissants :, On ne manque pas de thunes, Puisque notre fortune, Est d'quarante-huit mille francs !!

Les vingt-mille francs manquants... , C'était pour not' grand-messe !, Beaulieu était en liesse , On n'a qu'une fois vingt ans !!

Les pertes et les profits, (Croyez-moi sur parole !), Tout est sous le contrôle, du cher Monsieur Dysli !!

C'est le sept février, Que notre expert-comptable, A rejoint notre table, Pour toujours répéter : « Je n'ai rien à cacher !, Pas de dessous-de-table ! », Les chiffres incontestables, Sont donc incontestés ! Après ce plaidoyer, Admettez, bien chers membres, Que j'n'attende pas septembre, Pour rendre mon tablier...

Mais non sans avoir dit, (c'est facile à comprendre, à qui veut bien l'entendre), Monsieur Dysli, MERCI !!

6.- Décharge au comité

C'est par un oui à l'unanimité que l'assemblée donne décharge de sa gestion au comité.

Avec un grand merci du président Didier Berberat au trésorier de l'association et aux vérificateurs pour leur travail. Reconnaissance de toute l'assemblée.

7.- Comité : démission, élection et réélections

Démission de Gisèle Bottarelli, voici en substance les mots qu'elle a adressés à l'assemblée :

L'improvisation, ce n'est pas mon fort, alors j'ai préféré écrire ce que j'avais à cœur de vous dire et de vous en donner lecture ici.

Les années qui s'accumulent sur mes épaules et dans mes neurones m'ont convaincue que le temps était venu de mettre un terme à mon activité au sein du comité. C'est ainsi que ma décision – très mûrement réfléchie - a été prise, en automne 2024 déjà, et j'en ai informé les membres du comité à ce moment-là, tout en précisant que c'est à l'occasion de l'AG 2025 que mon mandat prendrait fin. Nous y voici donc.

Cette annonce faite six mois à l'avance, je l'ai voulue pour donner au comité le temps de « voir venir », tranquillement, et non pas de se trouver dans l'urgence si des circonstances devaient l'exiger. Nous avons ainsi pu en discuter et prévoir l'organisation pour le passage de témoin.

Élue au comité à l'AG de 2011, pour en être la secrétaire, (sous la présidence de Didier Berberat, lui-même élu en 2008), pendant 14 ans donc, j'ai rempli avec un réel plaisir et un souci de bien faire les diverses tâches qui m'étaient dévolues. Cette activité va me manquer, beaucoup, je le sais, mais il faut « raison garder », dit-on. Une belle page va se tourner pour moi, je vais rentrer dans le rang et serai désormais tout simplement membre de l'association, comme vous toutes et tous ici présents.

Ma reconnaissance infinie va à notre président Didier Berberat, et à tous les membres qui se sont succédés au comité durant toutes ces années, pour leur amitié, leur bienveillance à mon égard. J'ai apprécié la bonne atmosphère qui régnait pendant les séances de comité, les efforts de chacun pour rendre les discussions agréables et constructives. Quel bel enthousiasme ne faut-il pas conserver pour persévérer dans la défense de notre langue ?

Avec un magnifique et indéfectible souvenir de mes années au service du comité et bon vent pour la poursuite de ses activités.

Catherine Morand, nouvelle, est élue, tout comme les 8 autres membres du comité dont le mandat est renouvelé pour une durée de 2 ans (Didier Berberat, Catherine Rebord, Elisabeth Renaud, Michel Dysli, Cedric Favre, Norbert Tornare, Jean-Pierre Villard et Luc Vodoz). Pour les diverses fonctions : Catherine Rebord et Luc Vodoz sont les vice-présidents. C'est également Catherine qui tient à jour les informations sur le site de l'association et notre page Facebook, Michel Dysli reste notre « trésorier en chef », Jean-Pierre Villard suit le dossier de notre lexique franglais-français. Et une très vive reconnaissance à Norbert Tornare qui, outre la responsabilité de la confection de nos bulletins, reprend désormais celle du secrétariat. Tous les membres participent chacun efficacement aux diverses activités du comité.

Les remerciements du président : merci de votre fidélité. Acclamation de l'assemblée.

8.- Élection d'un vérificateur suppléant

Pour les comptes 2025, Rolf Hausammann sera 1^{er} vérificateur et Antoine Galland, 2^{ème}. Pierre-Noël Mittaz sera le suppléant. Merci à lui, qui s'est annoncé spontanément.

9.- Budget 2025.

Comme celui de ces dernières années, le budget 2025 présente un déficit, évalué à quelque 1'350 francs. Même si, grâce à notre réserve en capital, la trésorerie de l'association n'est pas en danger, le comité est conscient de cette situation, objet régulièrement à l'ordre du jour de ses séances.

C'est l'impression de nos bulletins et leurs envois par courrier postal (solution que le comité désire malgré tout privilégier) qui chargent le plus nos finances. Le trésorier Michel Dysli et le nouveau secrétaire Norbert Tornare reçoivent un défraiement sous forme de forfait mensuel pour les frais. Les autres montants qui figurent au budget sont des frais « normaux » de fonctionnement.

Pour arriver à un équilibre du budget et assurer la pérennité de l'association, quelle/s solution/s ? L'un des soucis du comité : si on augmente de 10 francs la cotisation annuelle, les membres de l'association les moins motivés pourraient tout simplement être tentés de démissionner = effet négatif. Dans un premier temps donc, décision est prise de publier un petit sondage sur cette question dans le bulletin de décembre 2025 (auquel sera joint de toute façon la facture pour la cotisation 2026). Les réactions à ce sondage permettront au comité de prendre une décision sur la suite à donner à cette question récurrente.

Suggestion de Mme Roulet-Grin : Faire figurer dans la prochaine facture, un argumentaire qui précise l'importance de régler sa cotisation pour assurer la bonne santé financière de l'association.

Comme le président l'a relevé dans son rapport, actuellement les démissions ne sont pas compensées par des admissions, d'où la diminution régulière du nombre de nos membres. Comment avoir l'intérêt de nouveaux adhérents, en particulier de jeunes ? Cela paraît mission impossible.

Faire parrainer certaines de nos activités, trouver des sponsors, pour une meilleure visibilité de l'association et « faire du bien » à nos finances, voilà quelques pistes que va explorer le comité ces prochains mois.

10.- Modification des statuts. Adoption

C'est Luc Vodoz, membre du comité, qui a bien voulu se charger de ce dossier, particulièrement délicat, et dont il a été question déjà à de nombreuses reprises lors des séances de comité. Il s'agissait plus précisément de ce que l'on appelle un « toilettage », plutôt que d'une réelle modification de nos statuts. Luc Vodoz s'est appuyé, en particulier, sur les remarques pertinentes ou précisions que nous avait faites Antoine Geinoz, l'un de nos membres, il y a plusieurs mois déjà.

Les membres ont reçu, avec l'invitation à l'AG, un document présentant sur deux colonnes, la version actuelle de ce document et la version nouvelle proposée.

Il est demandé aux membres de se prononcer, article par article. Les articles 1, et 4 à 8 passent la rampe sans discussion. A l'art. 3, il est demandé d'ajouter : a) l'assemblée générale, formée de tous les membres **présents**. Modification entérinée.

Mais une discussion s'était engagée suite à l'intervention d'une participante, à propos des termes de l'art. 2. Sans consensus sur cette question précise après de longs échanges, il a été décidé de conserver l'art.2 dans sa version actuelle et que cet ouvrage serait remis sur le métier à l'AG 2026.

Étant entendu qu'il sera demandé aux membres de faire des propositions au sujet des termes de l'article 2 en question.

11.- « Et si l'association changeait de nom ? »

De plus en plus, nous utilisons la forme « J'aime le français », nous dit Didier Berberat. Cela pourrait-il donc être le nouveau nom de l'association ? Le comité a néanmoins besoin d'un échange avec les membres avant de pouvoir aller plus avant dans cette question. Dans notre bulletin de décembre 2025, nous demanderons donc aux membres de nous donner leur avis, de faire éventuellement des propositions. Fort de ces retours, le comité portera ce sujet à l'ordre du jour de l'AG 2026.

12.- Propositions individuelles et divers

- Norbert présente la plaquette du 20ème anniversaire de l'association. En vente au prix de 20 francs. A commander à Norbert Tornare, rue du Baly 3, 1636 Broc ou par courriel à ntornare@hotmail.com
Idem pour la commande de parapluies (35 francs).

-Norbert se plaît à communiquer que la ville de Bulle a versé 200 francs à l'association Défense du français, en reconnaissance d'avoir choisi sa ville pour y tenir son AG. Et chaque participant aura droit à une petite attention : chocolat, stylo et une très intéressante et magnifique brochure sur les attraits de la Gruyère.

-Alexandre Papaux, vice-président de la Communauté Romande du Pays de Fribourg (CRPF), souhaite la bienvenue à Défense du français en terre fribourgeoise. Il souligne que la CRPF veille à l'utilisation du français dans le canton de Fribourg.

-Répondant à l'intervention d'une participante, Didier Berberat dit qu'un article sera consacré dans notre prochain bulletin sur « les vellétés de la Suisse alémanique à repousser l'enseignement de la langue française ».

Le temps nous est compté. Catherine Morand nous présente M. Henri-Michel Yéré, impatient de nous faire découvrir la richesse du français populaire tel que parlé dans son pays, la Côte d'Ivoire. Bel enthousiasme. Merci.

PV GiBo